

INSCRIPTION CROSS DE LA SABLIÈRE 4 FÉVRIER 2024



JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

☐ Le présent bulletin convenablement rempli et signé

□ Une photocopie de votre licence FFA/FFTRI en cours de validité, ou un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an. (rayer les mentions inutiles)

□ Les frais de participation par chèque à l'ordre de l'USMV ou par carte bleue le samedi 3 ; par chèque à l'ordre de l'USMV ou en espèces (appoint) le dimanche 4.







^{*}Cochez la case choisie.

⁽¹⁾ Le règlement du Cross Country « Cross de la Sablière » est consultable dans nos locaux, sur notre site internet, sur simple demande aux responsables sur place le jour de la course et par mail à l'adresse : crossdelasabliere@usmviroflay.fr.